Rapport Financier

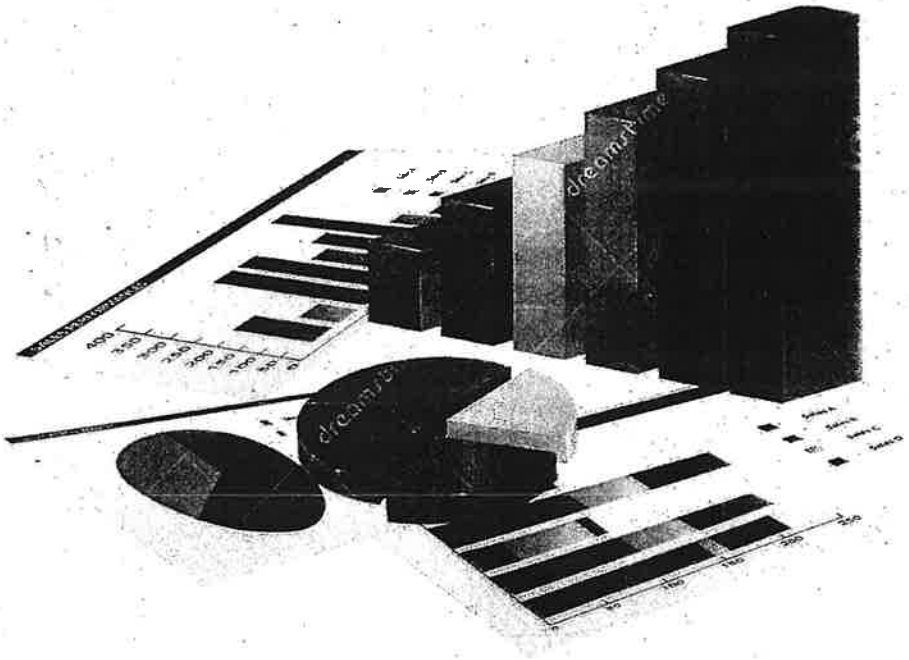

2019

MLC Claude-Houillon

RAPPORT FINANCIER 2019

Le présent rapport fait l'analyse du bilan financier de l'année 2019.

Les recettes permettant le fonctionnement de l'association proviennent essentiellement de la subvention du Syndicat Intercommunal de la Culture, du Conseil Général, du FONJEP, désormais de la Caisse d'Allocation Familiales (CAF 77), ainsi que de nos fonds propres à l'image des cotisations.

Des partenaires financiers, des adhérents et des bénévoles à qui nous devons rigueur et transparence par la communication du présent rapport.

La régularité et la sincérité des comptes objet de ce rapport financier ont été certifiées au regard des règles et principes comptables français par la Société de Commissariat aux comptes ARÉCOM.

Introduction : Synthèse des Comptes 2019

La clôture des comptes de l'exercice 2019 fait apparaître :

- **Un total des Charges de** **574 908 euros**
- **Un total des Produits de** **574 310,13 euros**
- **Un résultat déficitaire 2019 de** **597,39 euros**

En 2019, notre budget est à l'équilibre. Nous constatons une hausse sur le montant des subventions de 8 000€ environ. Cette augmentation est due à la subvention de la CAF pour la préfiguration du centre social dont une part a été portée sur l'année 2019 (17 000€ environ). Cette nouvelle subvention vient compenser la baisse de la subvention FONJEP (3500 € au lieu de 7000 € du fait de la perte de notre animatrice jeunesse en 2018), la suppression des emplois tremplins et l'absence de subvention de la DDCS cette année.Nous remarquerons également une hausse des recettes d'environ 10 000 €, elle est due à une hausse des ventes de spectacles (Notamment pour le Potiron).

Nous noterons enfin, une meilleure maîtrise de la dépense en 2019, sans doute due au retour à plein temps du directeur après sa formation et au retour de notre comptable d'un long arrêt maladie. Dans la quasie totalité des secteurs des dépenses, nous avons réussi à faire des économies. La seule dépense en augmentation est la ligne liée aux prestations de service, elle est dûe au retour, après son arrêt maladie, de notre comptable.

COMPTE DE RESULTAT 2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/19	31/12/18	Ecart 2019/2018
Ventes de produits finis, prestations de service et marchan	200 345	189 916	10 429
Production stockée et immobilisée (71 et 72)			
Subventions d'exploitation (74)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autres produits de gestion courante (75)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dont	12 994	9 605	[illegible]
- Cotisation			
- Produits divers de gestion courante (dons ..)			
Reprises sur amortissements et provisions (781)	23	12 325	-12 302
Transfert de charges (791)			
TOTAL I	428 068	418 395	9 673

CHARGES D'EXPLOITATION	31/12/19	31/12/18	Ecart 2019/2018
Achats matières premières et marchandises	18 466	22 312	-3 846
Services extérieurs	7 471	8 625	-1 154
Dont :			
- *Sous-traitance*	4 339	6 004	-1 665
- *Locations et charges*	1 504	1 024	480
- *Entretien, réparations et maintenance*	1 556	1 525	31
- *Primes d'assurances*	72	72	0
- *Etudes, documentations, séminaires, conférences*			
Autres services extérieurs	**82 167**	**64 452**	**17 715**
Dont :			
- *Rémunérations d'intermédiaires et honoraires*	65 567	46 091	19 476
- *Publicité, relations publiques*	5 494	5 911	-417
- *Déplacements, missions et réceptions*	3 566	4 264	-698
- *Frais postaux et frais de télécommunication*	5 113	5 734	-621
- *Services bancaires et assimilés*	138		138
- *Cotisations diverses*	2 290	2 452	-162
Impôts et taxes	**4 818**	**4 836**	**-18**
Charges de personnel	**314 093**	**323 345**	**-9 252**
- *Rémunération du personnel*	250 393	243 815	6 578
- *Charges de sécurité sociale et de prévoyance*	63 701	79 530	-15 830
Autres charges courantes	**2 487**	**3 070**	**-891**
Dotations aux amortissements et provisions	**921**	**535**	**-397**
TOTAL I	430 422	427 175	3 247
Résultat d'exploitation	-2 354	-8 781	6 427

	31/12/19	31/12/18	Ecart 2019/2018
Produits financiers	445	429	16
Charges financières	4	86	-82
Résultat financier	441	343	98
Résultat courant	-1 913	-8 438	6 525
Produits exceptionnels	**1 731**	**6 112**	**-4 381**
Dont :			
- *Produits de cessions des éléments actif cédés (cpte 775)*			
- *Quote-part des sub d'invest. virées au compte de résultat (compte 777)*			
- *Reprises sur provisions, dépréciations*			
Charges exceptionnelles	**416**	**4 160**	**-3 744**
Dont :			
- *Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (compte 675)*			
Résultat exceptionnel	1 316	1 952	-636
Impôt sur les sociétés			
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)			
Engagement à réaliser sur ressources affectées (-)			
Résultat de l'exercice : déficit (-)	-597	-6 486	5 889

Evaluation des contributions volontaires en nature

Produits	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	0		
[illegible]	0		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total évaluation produits	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charges	0		
- Secours en nature	0		
- *Mise à disposition gratuites de biens et services*	144 066	130 424	13 642
- *Personnel bénévole*	144 066	130 424	13 642
Total évaluation charges			

A) LES DEPENSES

Evolution des charges	2017	2018	2019
Dépenses globales	580 060	562 569	574908
% variation annuelle	4,60%	-3,01%	2,20%
Charges de Personnel	54,10%	57,47%	54,63%
Achats	4,53%	3,96%	3,22%
Services extérieurs et autres	12,51%	12,98%	15,59%
Cachets spectacles	1,14%	2,00%	2,75%
Valorisation du bénévolat	23,64%	23,31%	25,05%

- Une augmentation sensible de la dépense globale (+ 12 339 €)
- Une baisse de la part des dépenses liés aux personnels (- 2,84%) liée au fait que les primes exceptionnelles accordées au personnel en 2018 n'ont pas été reconduites
- Une augmentation des services extérieurs du au retour de notre comptable à plein temps
- une augmentation notable du nombre de bénévoles

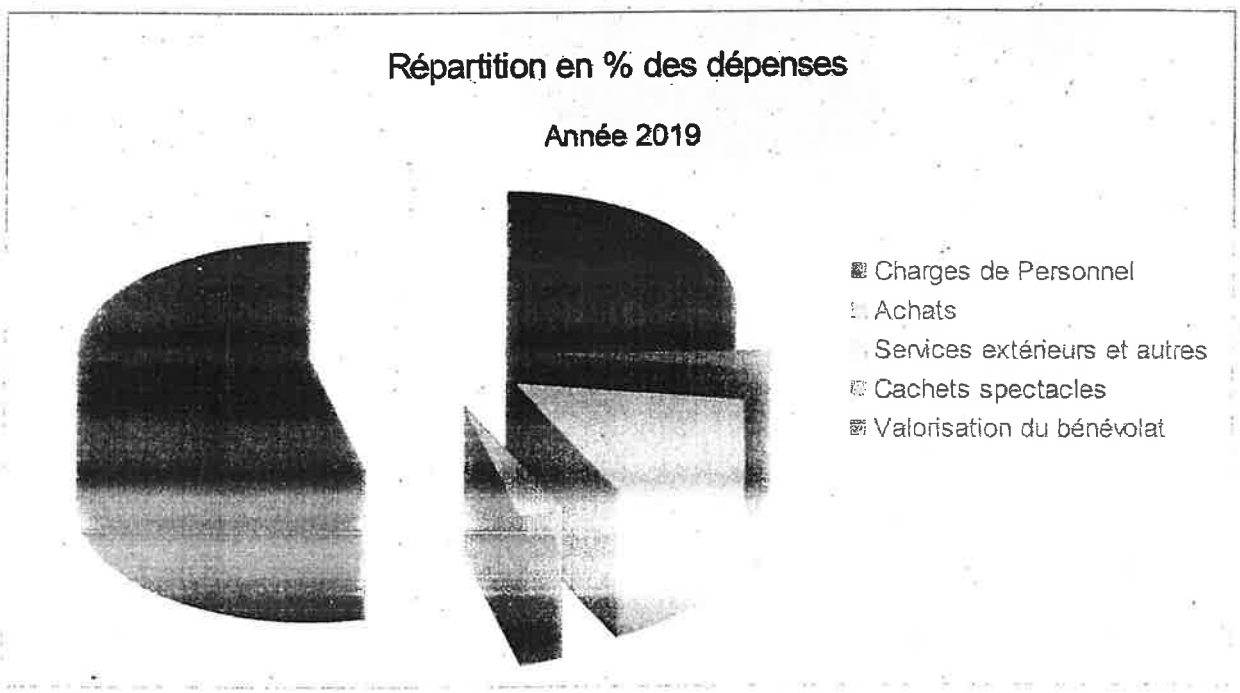

LES RESSOURCES

Evolution des produits	2017	2018	2019
recettes globales	571 014	556 083	574310
% variation	5,52%	-2,60%	3,29%
subvention hors SIC	6,10%	5,85%	7,00%
subvention SIC	30,42%	31,29%	30,29%
recettes propres	31,00%	34,15%	34,87%
Bénévolat	24,01%	23,58%	25,08%

- Augmentation des recettes globales (+ 18 327 €) dûe à :
  - l'obtention de l'agrément préfiguration de la CAF (+ 17 000 €)
  - L'augmentation des recettes propres (+10 429 €)

- Baisse des transferts de charge après la fin de la formation du directeur (- 12 302 €)

PRINCIPAUX ECARTS DU COMPTE DE RESULTATS PAR RAPPORT AU PREVISIONNEL 2019

REALISE/PROJECTION-CHARGES

Compte	Designation	Visu on 20	au 31/	Visi on 201	201 5	20 16	sé	on ne	sé	on nel	Réalisé 2018	Prévision 2019 avec Pref. CS	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
ACHATS		###	###	###	###	###	###	###	###	###	22312	27000	18466	24500
602220	Produit d'entretien	###	###	500	###	###	###	###	###	###	69,31	100	193,83	200
605000	Petit matériel	###	###	0	###	###	###	###	###	###	0,00	500	0,00	200
605100	Achat Mat Informatique	###	###	###	###	###	###	###	###	###	537,30	2000	357,04	1000
606100	Essence véhicule MLC	###	###	600	###	###	###	###	###	###	735,27	800	925,81	1000
606104	Bricolage	###	###	100	###	###	###	###	###	###	31,95	100	0,00	100
606300	Entretien locaux	###	###	###	###	###	###	###	###	###	66,28	300	0,00	300
606400	Fournitures bureau	###	###	###	###	###	###	###	###	###	[illegible]	2000	887,02	1500
606800	Petit outillage	###	###	0	###	###	###	###	###	###	0,00	200	0,00	200
607100	Achat Marchandises	###	###	###	###	###	###	###	###	###	14001,44	15000	10634,75	15000
607200	Achat alimentation	###	###	###	###	###	###	###	###	###	4906,12	6000	5467,16	5000
SERVICES EXTERIEURS		###	###	###	###	###	###	###	###	###	8625	9200	7471	8600
613500	Locations	###	###	500	###	###	###	###	###	###	4462,40	4000	3788,70	3000
613510	Loc films	###	###	0	###	###	###	###	###	###	942,00	1000	550,00	1000
613520	Loc Matériel concert	###	###	0	###	0	###	###	###	###	0,00	500	0,00	500
613530	Loc. véhicule	###	###	0	###	0	###	###	###	###	600,00	500	0,00	500
615100	Rép ent. Mat. Péd.	###	###	0	###	0	###	###	###	###	0,00	100	80,00	100
615200	Rép. Ent. Mat. Bureau	###	###	0	###	0	###		###	0	0,00	0	0,00	
615300	Maintenance mat informatique	###	###	500	###	0	###		###	0	0,00	0	0,00	
615400	Rép autre matériel	###	###	0	###	0	###	###	###	###	178,20	200	0,00	200
615500	Rép entretien véhicule	###	###	100	###	###	###	0	###	0	0,00	0	0,00	
615600	Maintenance logiciels	###	###	###	###	###	###	###	###	###	848,40	1000	1424,40	1500
616000	Assurances	###	###	###	###	###	###	###	###	###	1524,70	1600	1555,95	1600
618101	Documentation Générale	###	###	300	###	###	###	###	###	###	72,00	300	72,00	200
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		###	###	###	###	###	###	###	###	###	64452	75400	82167	46100
621000	Intervenants extérieur	###	###	###	###	###	###	###	###	###	7955,58	9000	10406,66	12000
621001	Intervenant sureté	###	###	0	###	0	###	###	###	###	297,13	0	0,00	
621400	Personnel mis à disposition	###	###	###	###	###	###	###	###	###	21237,84	33500	35098,07	0
622000	Contrats spectacle	###	###	###	###	###	###	###	###	###	11300,93	11000	15861,88	11000
622100	Commissaire aux comptes	###	###	###	###	###	###	###	###	###	5640,00	4000	4200,00	4200
622600	Frais d'avocat	###	###	###	###	###	###	###	###	0	-340,00			
623100	Publications	###	###	###	###	###	###	###	###	0	2113,20	3000	2272,80	3000
623200	Publicité activité	###	###	0	###	###	###	###	###	###	3577,63	3000	2891,89	3000
623400	Cadeau	###	###	200	###	0	###	###	###	###	220,00	200	329,00	200
624100	Transport sur achat	###	###	0	###	0	###	###	###	###	0,00	200	0,00	300
625100	Frais de mission	###	###	###	###	###	###	###	###	###	3821,43	2000	3098,99	3000
625202	Transport activité	###	###	900	###	###	###	###	###	###	98,70	600	288,00	100
625203	Sortie activité	###	###	100	###	0	###	0	###	###	344,00	600	179,00	300
626100	Frais postaux	###	###	###	###	###	###	###	###	###	397,10	400	346,70	400
626200	Téléphone	###	###	###	###	###	###	###	###	###	4080,51	4200	4189,84	3500
626203	tél Portable	###	###	###	###	###	###	###	###	###	590,30	0	0,00	1200
626300	Internet	###	###	###	###	###	###	###	###	###	665,70	700	575,97	700
627000	Service bancaires et assimilés			0	###	0	###	###	###	0	0,00	0	138,13	200
628000	Cotisation diverses	###	###	###	###	###	###	###	###	###	2451,79	3000	2289,64	3000
IMPOTS TAXES ET ASSIMILES		###	###	###	###	###	###	###	###	###	4836	5200	4818	16000
630000	Taxe parafiscale	50	###	0	###	###	###	0	###	0	0,00	0	0	
631100	Taxe sur les salaires	###	###	0	###	0	###	0	###	0	0,00	0	0	
631300	Uniformation	###	###	###	###	###	###	###	###	###	4789,99	5000	4817,61	6000
635000	Autres impôts, taxes	###	###	50	###	###	###	###	###	###	46,00	200	0,00	10000
CHARGES DE PERSONNELS		###	###	###	###	###	###	###	###	###	323346	320880	314093	381940
[illegible]	Salaire des temps partiels	###	###	###	###	###	###	###	###	###	128305,67	93000	115534,02	117000
[illegible]	Salaire des permanents	###	###	###	###	###	###	###	###	###	120345,35	145000	134047,21	178000
[illegible]	Salaire intervenants spectacles	###	###	0	###	0	###	0	###	0	0,00		411,62	
[illegible]	Salaire emploi tremplin	###	###	###	###	###	###	0	###	0	0,00			
[illegible]	Congés payés	###	###	###	###	###	###	###	###	###	-4851,00	2000	0,00	
[illegible]	Indemnité de transport	###	###	160	###	###	###	###	###	###	15,20	200	0,00	
[illegible]	Primes de chaussures	###	###	320	###	###	###	###	###	###	0,00	680	400,00	560
[illegible]	Indemnités	###	###	0	###	###	###	###	###	###	0,00	3000	0,00	
[illegible]	URSSAF	###	###	###	###	###	###	###	###	###	58759,77	45000	39242,02	50000
6[illegible]3200	Charges pour congés payés	###	###	800	###	###	###	###	###	###	-926,00	900	0,00	
64530[illegible]	humanis retraite	###	###	###	###	###	###	###	###	###	17068,47	18000	15050,57	25000
645304	Humanis mutuelle					0	###	0	###	0	0,00	0	1634,61	
645330	Prévoyance	###	###	###	###	###	###	###	###	###	2053,05	2300	1607,10	2000
647500	Médecine du travail	###	###	###	###	###	###	###	###	###	1530,00	1700	1555,20	1300
647510	Pharmacie	###	###	30	###	71	###	70	###	70	0,00	100	0,00	80
648001	Formation Bénévoles	###	###	0	###	###	###	###	###	###	45,00	1000	1969,00	1000
648002	Formation Professionnels	###	###	0	###	###	###	###	###	###	1000,00	1000	1642,00	1000
AUTRES CHARGES DE GESTIO		###	###	###	###	###	###	###	###	###	3049	3500	2487	3000
651600	SACEM	###	###	###	###	###	###	###	###	###	2170,13	1500	1179,35	1500
651603	SACD	###	###	0	###	###	###	0	###	###	0,00	500	0,00	0
651604	SPRE	###	###	###	###	###	###	###	###	###	878,82	1500	1307,25	1500
CHARGES FINANCIERES		###	###	###	###	###	###	0	###	###	107	200	4	160
661600	Frais de Banque	###	###	200	###	###	###	0	###	###	107,07	200	3,90	160
CHARGES EXCEPTIONNELLES		###	###	0	###	0	###	0	###	0	4160	0	416	0
671800	Autres charges exceptionnelles de gestion													
678800	Charges Exep. Diverses	###	###	0	###	0	###	0	###	0		0	415,73	0
DOTATION AUX AMORTISSEME		###	###	###	###	###	###	###	###	###	535	2000	921	41000
681000	Dotation aux amortissements	###	###	###	###	###	###	###	###	###	534,65	2000	921,29	1000
681500	Provisions pour risques		###			0	###	0	###		0,00	0	0,00	40000
EVALUATION DES CONTRIBUT		###	###	###	###	###	###	###	###	###	131148	138000	144066	131000
870000	Personnel bénévole	###	###	###	###	###	###	###	###	###	131 148,36	138000	144065,8	131000
TOTAUX		###	###	###	###	###	###	###	###	###	562569	581380	574908	652300

REALISE/PROJECTION-PRODUITS

Compte	Designation	u 3 1/	si c	u 3 1/	si o n	se 20 15	is on 20 16	sé	i o n n	sé	sio nn el	Réalisé 2018	Prévisonnel 2019 avec Préf CS.	Réalisé direction 2019	Prévisonnel 2020
PRODUITS DE GESTION		2 6	#	#	#	#	#	#	#	#	#	189 915,66	203 680,00	200 345,07	200 300,00
706000	Photocopies	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	0,00	0	22,20	
706200	Part vacation	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	150419,63	157000	149608,77	155000
706300	Part cotisation bénévole	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	16484,20	22000	18279,75	22000
707100	Bar	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	223,50	500	283,80	300
708100	Prod. De fonctionnement	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	20773,58	21180	29338,24	20000
708200	Prod. (drcit entrée)	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	2014,75	3000	2728,33	3000
708800	CPAM		#	#	#	#	#	#	#	#	#	0,00	0	83,98	
708820	Prod. Emploi J (C.R.)	#	#		#	#	#	#	#	#	#	0,00	0	0,00	
708821	prod. emploi J (C.G.)	#	#		#	#	#	#	#	#	#	0,00	0	0,00	
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT		#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	**206 547,65**	**221 200,00**	**214 705,79**	**267 500,00**
740100	Subv C.G. LICO	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	0,00	0	0,00	
740110	Subv C.G. Citrouille	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	9900,00	10000	9900,00	10000
740200	Subv. SIC	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	174000,00	174000	174000,00	174000
740201	Subv SIC +	#	#	#		#	#	#	#	#	#	0,00	0	0	
740202	Subv. SIC M à D personnel	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	0,00	0	0	
741301	Subv. Fonjep	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	7107,00	7200	3553,50	3500
740301	Autres subventions	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	13040,65	30000	27252,29	80000
740400	Subv. DRAC (LICO)	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	0,00	0	0	
740500	Produits emplois jeunes	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	2500,00	0	0	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COU		#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	**9 604,55**	**18 000,00**	**12 994,40**	**13 000,00**
756000	Adhésions annuelles	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	9604,55	13000	12994,40	13000
757100	Quote part subv. D'investisse	#	#			#	#	#	#	#	#	0,00			
758500	Mécénnat	#	#			#	#	#	#	#	#	0,00	5000	0,00	
PRODUITS FINANCIERS		#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	**429,05**	**500,00**	**444,84**	**500,00**
760000	Produits financiers	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	429,05	500	444,84	500
PRODUITS EXCEPTIONNELS		#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	**18 437,39**	**0,00**	**1 754,23**	**40 000,00**
771000	Produits except.(Chômage pa	#	#	#	#	#	#		#		#	6112,20		345,93	40000
772000	Produits sur exercices antér.	#	#	#	#	#	#	#		#	#	0,00		1385,50	
787000	reprise sur provision	#	#	#	#	#	#	#		#	#	0,00			
791000	transfert de charges d'exploit	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	12325,19		22,80	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS V		#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	**131 148,36**	**138 000,00**	**144 065,80**	**131 000,00**
870000	Bénévolat	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	131 148,36	138000	144065,8	131000
TOTAL CONTRIBUTIONS															
TOTAUX		#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	556 082,66	581 380,00	574 310,13	652 300,00
RESULTAT			#	#	#	#	#	#	#	#	#	-6 486,20	0,00	-597,39	0,00

a)LES CHARGES

- Nous avons dépensé un peu moins d'argent que prévu.
  Cet écart dans la prévision est principalement du au fait que nous n'avons pas pu embaucher notre achargée de mission « préfiguration centre social » dans les temps (début octobre) à cause d'une « incompréhension » avec notre partenaire de la CAF.
  Nos achats ont été moins important que prévu sur le plan matériel.
  Services et services extérieurs : Les principales variations positives sont dues au poste « personnel mis à disposition » (absences de stéphane Minsat pour maladie et remboursement du SIC). Nous notons une augmentation des dépenses de spectacles liés au choix de développer le dispositif potiron.
  Les charges de personnels sont moins importantes du à la non reconduction des primes de 2018 et à la non embauche de notre chargée de mission dans les temps prévus.

b)LES PRODUITS

Nous avons perçu moins de recettes que prévu :

- Nous pensions gagné 3000 euros de plus via les cotisations mais une très légère baisse des adhérents (936 en 2018 à 914 en 2019) nous a empêché d'atteindre notre objectif.
- Nous accusons une baisse du FONJEP du fait de la perte de notre emploi tremplin (-3500 €)
- Nous n'avons pas obtenu une subvention de la DDCS pour organiser un voyage en direction des jeunes (-2500 €)
- Nous avons obtenu une part de la subvention de la CAF pour la préfiguration (17 000 €)

ANALYSE DU BILAN

ASSOCIATION MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE CLAUDE HOUILLON

BILAN AU 31/12/2019

ACTIF	2019 Valeur d'acquisition	2019 Amortis/ Provision	2019 Valeur Nette	2018	Ecart 2019/2018
ACTIF IMMOBILISE					
- Immobilisations incorporelles	1 458	1 458	0	0	0
- Immobilisations corporelles (mobiliers et mate	45 140	44 718	422	1 343	-921
- Immobilisations financières (titres et dépôts d					
TOTAL I	46 598	46 176	422	1 343	-921
ACTIF CIRCULANT					
- Stocks					
- Avances et acomptes versés sur commande					
- Créances clients	2 927		2 927	4 595	-1 668
- Autres créances	45 000		45 000	5 797	39 203
dont subventions à recevoir	45 000		45 000	5 797	39 203
- Valeurs mobilières de placement					0
- Disponibilés (autres que caisse)	33 323		33 323	121 173	-32 850
- Caisse	1 023		1 023	623	400
TOTAL II	138 783		138 783	133 198	5 585
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF					
- Charges constatées d'avance	66		66		66
TOTAL III	66		66		66
TOTAL ACTIF	185 447	46 176	139 271	134 541	4 730

PASSIF	2019	2018	Ecart 2019/2018
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
Fonds propres :			
- Fonds Associatif sans droit de reprise	22 060	22 060	0
dont sub d'invest à des biens renouvelables par l'asso.			
- Réserves	13 241	13 241	0
- Report à nouveau (débiteur)	-21 686	-15 200	-6 486
- Résultat de l'exercice	-597	-6 486	5 889
Autres fonds associatifs :			
dont sub d'invest à des biens non renouvelables par l'			
TOTAL I	13 018	13 615	-597
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
TOTAL II			
FONDS DEDIES			
- sur subventions de fonctionnement			
- sur autres ressources			
DETTES			
- Emprunts et dettes assimilées plus d'un an			
- Emprunts et dettes financières à moins d'un an			
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
- Fournisseurs et comptes rattachés	16 043	15 082	961
- Dettes fiscales sociales	41 456	37 964	3 492
- Autres			
TOTAL III	57 499	53 046	4 453
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF			
- Produits constatés d'avance	68 767	67 910	857
TOTAL IV	68 767	67 910	857
TOTAL PASSIF	139 271	134 541	4 730

A) Fond de Roulement et Trésorerie

FOND DE ROULEMENT (FR) (capitaux permanents – actifs immobilisés)	-12 596,00 €
BESOIN EN FOND DE ROULEMENT (BFR) (emplois d'exploitation – ressources d'exploitation)	77 260,00 €
TRESORERIE (FR) - (BFR) = disponibilité	89 856,00 €

B) La trésorerie.

Vous trouverez ci-dessous le résultat des rapprochements bancaires sur les 2 dernières années ains i que la courbe de trésorerie

	TOTAL 2018	TOTAL 2019
Janvier	124286	122688
Février	91626	97161
Mars	71022	87128
Avril	102799	97232
Mai	74205	93395
Juin	65986	72687
Juillet	51334	58532
Aout	26282	37238
Septembre	32480	21551
Octobre	107406	116588
Novembre	103994	123196
Décembre	124528	91403

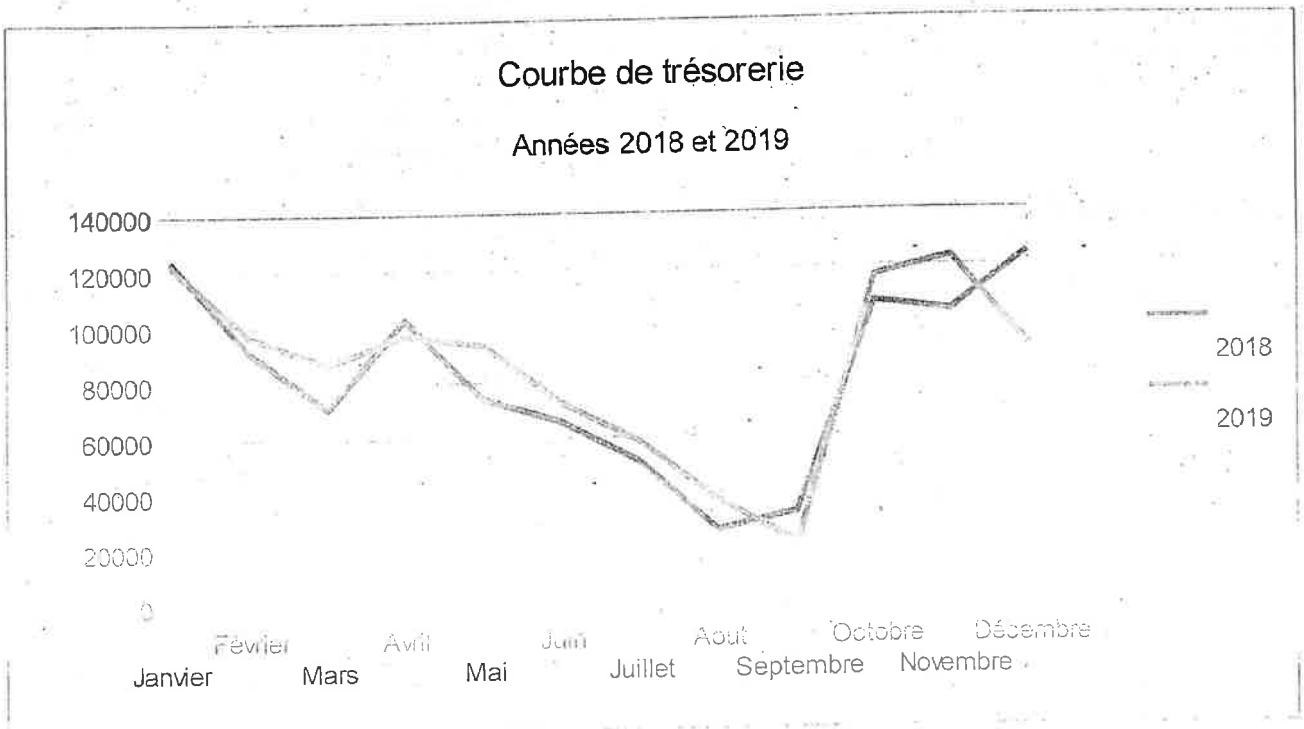

Les courbes de trésorerie des deux dernières années sont assez proches et reflètent les flux financiers annuels : des rentrées d'argent importantes lors des inscriptions des mois de septembre/ Octobre et une chute progressive des finances jusqu'en septembre. Nous remarquerons une chute importante de la trésorerie au mois de décembre 2019 (Par rapport à 2018), celle-ci est due au fait que le SIC nous a versés les subventions de novembre et décembre en janvier 2020 (29 000€)

AU PASSIF : le résultat légèrement négatif de cette année amenuise un peu plus nos fonds associatifs. Il convient de remarquer que si nous n'avions pas obtenu les financements de la CAF, la MLC serait dans une situation très difficile, avec des fonds associatifs négatifs et donc un risque de cessation de paiement. Il n'en est rien, heureusement , mais cette situation difficile, évitée de justesse ,doit nous obliger à maintenir notre vigilance les années qui viennent.

Les produits constatés d'avance sont à peu près égaux à ceux de l'an dernier. Ils soulignent que le nombre d'adhérent est relativement stable entre 2018 et 2019.

Nos dettes sont relativement stables. Pour les dettes fiscales, il s'agit des charges sociales du mois de décembre pour l'URSSAF, du 4 eme trimestre pour les retraites et la prévoyance, le remboursement des salaires de S. Minsat au SIC, la mutuelle du 4eme trimestre , uniformation , ...

Les dettes liées aux fournisseurs sont liées : aux services associés à la photocopieuse , le paiement de spectacles ayant eu lieu en novembre et décembre 2019 et qui ne seront payés que début 2020, la location des gymnases pour le 4eme trimestre également , le commissaire aux comptes (4 200€). (Voir les détails dans l'annexe)

A l'ACTIF : nous noterons une hausse de la valeur nette de l'actif par rapport à l'an dernier.

Globalement, la MLC est relativement stable sur le plan financier ces dernières années.

MMOBILISATIONS

Nous n'avons pas fait d'investissement cette année.

Nous continuons d'amortir le four à pétrin acheté pour le Four à Pain il y a 2 an ainsi que le four à Raku.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2019

NUMERO COMPTES	LIBELLES	BRUT 31/12/2018	ENTREES	SORTIES	BRUT 31/12/2019
205100	IMMOBILISATION INCORPORELLE	1 457,89	0,00	0,00	1 457,89
215100	MATERIEL PEDAGOGIQUE	30 866,43	0,00	1 026,98	29 839,45
215500	ESPACE VERT	5 048,02	0,00	0,00	5 048,02
218100	MATERIEL DE BUREAU	984,94	0,00	0,00	984,94
218310	MATERIEL INFORMATIQUE	8 962,40	0,00	0,00	8 962,40
218320	LOGICIEL	305,45	0,00	0,00	305,45
TOTAL IMMOBILISATION BRUT		47 625,13	0,00	0,00	46 598,15

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NUMERO COMPTES	LIBELLES	DEBUT D'EXERCICE	DOTATION	REPRISES	FIN D'EXERCICE
280800	AMORT IMMOBILISATION INCORPORELLE	1 457,89	0,00	0,00	1 457,89
281510	AMORT MATERIEL PEDAGOGIQUE	29 912,83	791,47	1 026,98	29 677,32
281830	AMORT MATERIEL DE BUREAU	984,94	0,00	0,00	984,94
281831	AMORT MATERIEL INFORMATIQUE	8 572,94	129,82	0,00	8 702,76
281832	AMORT LOGICIEL	305,45	0,00	0,00	305,45
285000	AUTRES AMORT	5 048,00	0,00	0,00	5 048,00
TOTAL AMORTISSEMENT		46 282,05	921,29	0,00	46 176,36

TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS P/RISQUES ET CHARGES	DEBUT EXERCICE	DOTATION	REPRISES	FIN EXERCICE
PROVISION POUR CONGES PAYES	11 033,00			11 033,00
PROVISION CHARGES SOCIALE C P	3 530,75			3 530,75
TOTATL PROVISIONS	14 563,75	0,00	0,00	14 563,75

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
DE L'ASSOCIATION MLC HOUILLON
ANNEE 2019

La présente annexe est indissociable des documents comptables (bilan et compte de résultat) qu'elle explicite et auxquels elle fait référence.

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes définis à l'article 120-1 du Plan Comptable Général qui se décomposent comme suit :

- Le principe d'image fidèle
- Le principe de comparabilité des exercices et de permanence des méthodes
- Le principe de continuité d'exploitation
- Les principes de régularité et sincérité des comptes
- Le principe d'importance relative
- Le principe de prudence

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels définies par le règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.) homologué par l'arrêté interministériel du 8 avril 1999.

B - EVALUATION DES PRINCIPALES RUBRIQUES DU BILAN

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
L'application, depuis le 1er janvier 2005, des règles relatives à la définition, l'évaluation, la comptabilisation des actifs et de leurs amortissements prévues par le règlement n° 2004-06 du CRC n'ont eu aucune incidence sur les comptes annuels car l'association ne possède pas d'immobilisations décomposables, par ailleurs, l'amortissement pratiqué correspond à la durée d'utilisation normale prévue des immobilisations corporelles.

1) <u>Immobilisations</u>

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées pratiquées sont les suivantes :

- Les logiciels 3 à 5ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5ans
- Matériel pédagogique 5 à 10 ans

Durant l'exercice 2019 il y'a eu aucun investissement.

<u>2) Créances</u>

Elles sont inscrites pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas d'incertitude de recouvrement pour le montant de la perte probable estimée.
Les créances présentes au 31 décembre sont à échéance à moins d'un an.
En cette année 2019, les créances concernent le versement de la subvention de la CAF

pour 17 000 € et les versments par le SIC des subventions correspondants à 2/12 ème de notre subvention annuelle, soit 29 000€ (retard concernant les versements de novembre et décembre 2019). Enfin il y a 6 factures émises par la MLC en 2019 qui n'étaient pas réglées en 2020 : 1017 € liés à une prestation de service de la MLC à l'école jules Ferry (interventions poterie). et 5 factures liées aux spectacles du dispositif POTIRON en direction des écoles qui nous ont été réglées en 2020 pour un montant de 1910 €

La totalité des créances pour la MLC s'élèvent donc au total à 48 927 €au 31/12/2019

3) Valeurs mobilières de placement

Il n'y a aucune valeur mobilière de placement d'acquise. Les fonds disponibles étant placés sur des comptes courants et des comptes livrets.

4) Dettes :

Elles sont inscrites à leur valeur historique. Aucune indexation ou actualisation n'est appliquée hormis celle pouvant découler de clauses contractuelles spécifiques.
L'ensemble des dettes présentes à la fin de l'année sont à moins d'un an.

➢ Dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2019:

- Nous avions une dette de personnel sur remuération due : 602, 31€
- A ces sommes s'ajoutent une provision pour congés payés avec leurs charges sociales d'un montant de 14 564,07 €
- Chaque année, les charges sociales du dernier trimestre de l'année N-1 sont payées en janvier et février, aussi, au 31/12/2019 nous devions : à l'urssaf : 9637,03, à humanis retraite 7887,46 €, à Humanis Mutuelle :761,76 €, à chorum 15,08 € (nous avions une dette prévoyance).
-

De plus, tous les ans nous payons nos cotisations pour la formation auprès de notre OPCA UNIFORMATION au mois de février pour l'année N-1 : 4 768,24 €.

Enfin, nous devions au trésor public pour l'impôt sur le revenu une somme de 3 219€ due au fait que nous avons mis en place le système avec 3 mois de retard.

L'ensemble des dettes sociales pour la MLC au 31 décembre s'élevait donc à 41 455,85 €

➢ Dettes fournisseurs au 31 décembre 2019

Elles représentent 16 040 € et concernent :

- La dette à Konica Minolta pour le paiement du 4eme trimestre de la photocopieuse pour un montant de 710,32
- Le paiement de la location des gymnase pour un montant de 1008 €
- Le paiement du 4eme trimestre de Stéphane Minsat pour un montant de 8990,31 €
- L'adhésion à interfilm et la location d'un film en décembre, payé en janvier pour un montant de 205,5 €
- Le paiement du commissaire aux compte pour un montant de 4200 €
- Le paiement des visites médicales de la CIAMT pour un montant de 259,2 €
- Enfin, nous avons payé le 4eme trimestre de notre partenaire Danse de Vivre (Break Danse) pour un montant de 666,66 €

L'ensemble de ces dettes à nos fournisseurs représente donc une somme de 16 040 €

5) Les produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent au transfert sur une année civile d'une partie

des cotisations, droit d'entrée, adhésions et activités, collectés au titre de la saison en cours de septembre à août N+1.

Pour l'année 2019, les produits constatés d'avance s'élèvent à 68 757 € et concernent :

- Cotisations ateliers : 51 175,86 €
- Adhésions : 9 158.50 €
- Activités bénévoles : 6 570.50 €
- Droits d'entrée : 1 852.00 €

6) Provision pour risques :

Il n'y a eu aucune provision pour risque cette année à la MLC.

7) Résultat de l'exercice

Les produits d'exploitation de l'association représentent au 31/12/2018 un montant de 428 068 € contre 418 395 € en N-1 soit une variation de 9 673 € liée à une hausse des recettes propres de la MLC (augmentation des adhésions et cotisations et des subventions). Quant aux charges d'exploitation, elles s'élèvent à 430 422 € contre 427 175 € sur l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation affiche un déficit de 2 354 €.

Le résultat financier n'est pas significatif et représente 441 €.

Enfin, **des produits exceptionnels viennent améliorer notre résultat net pour un montant 1 731,43:**

- Des chèques non encaissés en 2018 pour 438, 05 €
- un ajustement pour le commissaire aux comptes de 40€
- un ajustement pour UNIFORMATION de 247,60 €
- Une régulation pour le SPRE pour 615,68 €
- Une régulation pour la SACEM de 44,17 €
- Un surplus de caisse de 323, 62 €
- Un don de M. Lebuchoux de 10 €
- Une écart sur le règlement du 1er trimstre d'un adhérent de 12, 31 €

L'impact financier de ces produits exceptionnels est quelque peu attenué par des charges exceptionnelles 415, 73€:

- Un amande de l'URSSAF pour 315 € pour un retard de déclaration au mois de juillet 2019
- Une majoration de retard sur le prélèvement à la source de 29€
- Un écart sur le règlement annuel des salaires de 70,36 €
- 2 ajustement de règlement de prélèvement à la source pour 1,37 €
-

Par conséquent, le résultat net de l'exercice est un déficit de 597, 39 €.

C - METHODES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION.

Le présent bilan est établi conformément aux règles comptables. Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'année précédente.

D - AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES.

Calcul du temps de bénévolat valorisé dans le budget MLC 2019

CAT	Nom	Prénom	Qualité	Temps de présence annuel 1 (CA en h)	Temps de présence annuel 2 (bureau en h)	Temps de présence annuel 3 (Activité en h)	Valorisation horaire	TOTAL
CA, bureau, admin	BENOIT	Catherine	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	JORDAN	Oscar	Administrateur	12			10,15	121,8
	RIVOALEN	Nelly	Administrateur	12			10,15	121,8
	LUNVEN	Hervé	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	HUGUET	Aurélie	Administrateur	12			10,15	121,8
	ISAAC	[illegible]	Administrateur	12			10,15	121,8
	[illegible]	[illegible]	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	PIERNEY	[illegible]	Administrateur	12			10,15	121,8
	[illegible]	[illegible]	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	FEO	[illegible]	Administrateur	12			10,15	121,8
	PELLERIN	Michel	Administrateur	12			10,15	121,8
	CINGAL	Delphine	Administrateur	12			10,15	121,8
	CHAILLAN	Bernard	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	MULLER	François	Administrateur	12			10,15	121,8
	FRECHARD	Armand	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	JULLIEN	Danielle	Administrateur	12			10,15	121,8
	MADRANGE	Eliane	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	LEBUCHOUX	René	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	DELPIERRE	Xavier	Administrateur	12	52		10,15	649,6
	GILLONIER	Jeslane	Administrateur	12			10,15	121,8
	DEGREAVE	Enzo	Administrateur	12			10,15	121,8
	MANCEL	Brigitte	Administrateur	12			10,15	121,8
	ADMINISTRATION GENERALE							
	TOTAL CA MLC ANNUEL			264	468	0	10,15	7429,8

CAT	ACTIVITE	NB de bénévoles	Qualité	Temps de présence hebdo 1 (en h)	Temps de présence hebdo 2 (en h)	Temps de présence annuel en semaines	Temps de présence total année	Salaire horaire moy avant 36P ancienneté	TOTAL
	ALPHABET	5	Mireille Ledain	4		30	120	22	2640
			Jacqueline Playoult	4		30	120	22	2640
			Patricia d'Antonio	4		30	120	22	2640
			Roméro	4		30	120	22	2640
			Marinette Pelfux	4		30	120	22	2640
	ART NUMERI	2	Yann Asset	4		30	120	22	2640
			Antoine Dupond	4		30	120	22	2640
	PEINTURE P	4	Viviane Gaillard	2		30	60	22	1320
			Brigitte Brachat	2		30	60	22	1320
			Dominique Gremy	2		30	60	22	1320
	1L1C	2	René Lebuchoux	3		30	90	22	1980
			Thérèse Bourel	1		10	10	22	220
			Yvonne Delpierre	1		10	10	22	220
			Annick Boudie	3		10	30	22	660
	PACHWORK	1	Minassian	2		30	60	22	1320
		1	Monique Lefranc	2		30	60	22	1320
		1	Nadine Bruriet	2		30	60	23	1380
	PEINTURES	1	Annie Nail	3		30	90	22	1980
	Citrouille Verte	2	Aliénor	1,5		30	45	22	990
			Chaillan Christelle	1,5		30	45	22	990
			Delphine Cingal	1,5		30	45	22	990
	Informatique	1	Bruno Langlois	2		30	60	22	1320
	PHOTO	3	Philippe Schwab	4		30	120	22	2640
			Jacques Sauvage	4		30	120	22	2640
			Alain Agard	4		30	120	22	2640
	POTERIE	4	Danielle Dubas	4		30	120	22	2640
			Sophie Rousseau	4		30	120	22	2640
			Cusac Isabelle	4		30	120	22	2640
			Jacques Echalier	6		9	54	22	1188
	Danse	1	Sarah Dagry	4		30	120	22	2640
	Ciné-Rencontre	7	Gerard Bernheim	1		30	30	22	660
			Christiane Roméro	1		30	30	22	660
			François Müller	1		30	30	22	660
			Hans Hasmoney	1		30	30	22	660
			René Lebuchoux	1		30	30	22	660
			Veronique Ravary	1		30	30	22	660
			Marita Szpira	1		30	30	22	660
	Théâtre du figuier	1	Brigitte Mancel	2		30	60	22	1320
	THEATRE A	2	Eliane Madrange	4		30	120	22	2640
			Eric Madrange	4		30	120	22	2640
	VIDEO	2	Daniel Tonon	3		30	90	22	1980
			Jean-Pierre Tissier	3		30	90	22	1980
	DURANDAL	6	Yann Asset	8		30	240	22	5280
			Ianis C.-Joly	8		30	240	22	5280
			Erwan Bout	8		30	240	22	5280
			Flavien Espinasse	8		30	240	22	5280
			Jordan Oscar	8		30	240	22	5280
			Huguet Aurele	8		30	240	22	5280
	ACC SCO	3	Didier Lecoutre	4		30	120	22	2640
			Elena Racu	2		30	60	22	1320
			François Baudon	4		30	120	22	2640
	FAB LAB	3	Nolan Oumas	5		30	150	22	3300
			Sebastien Freiss	5		30	150	22	3300
			Patrick De Cruz	5		30	150	22	3300
	DDNA	2	Bernard Chaillan	2		5	10	22	220
			Michel Pellerin	2		5	10	22	220
	COUTURE	2	Anne Marie Bourgeois	3		30	90	22	1980
			Danielle Poignet	3		30	90	22	1980
	TOTAL	56	Animateurs	197,5	0	1609	5599		
ACT				5599				22,02	123238

CATEGORIES	ACTIVITE	NB de bénévoles	Qualité	Temps de présence hebdo 1 (en h)	Temps de présence hebdo 2 (en h)	Temps de présence annuel en semaines	Temps de présence total année	Salaire horaire moy avant 36P ancienneté	TOTAL
UIC	W.-B RADIO	6		2		35	70	10,15	4263
LE	BENEV cdr	10		6		15	90	10,15	9135

	Administration	Animation	Web-radio	Citrouille	TOTAL
TOTAL ACTIVITES + CA BENEVOLES MLC ANNUEL	7429,8	123238	4263	9135	144065,8

Rapport du commissaire aux comptes

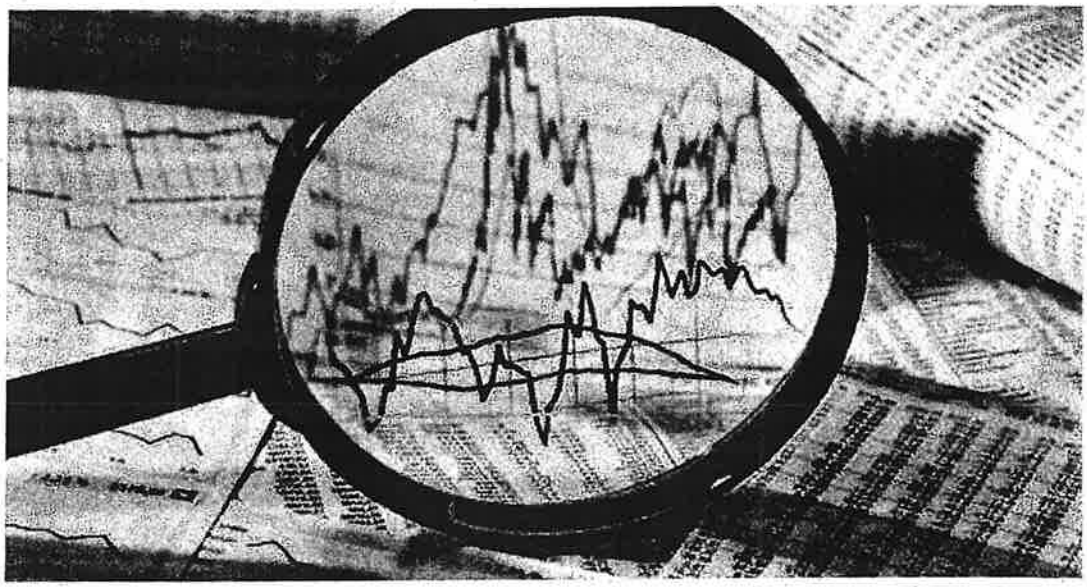

2019

EXPERTISEAUDITCONSEILS ARÉCOM
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

www.arecomexpert.fr

Valérie JEANSON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Yannick BLANCHARD DELORME
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Signature numérique de Yannick BLANCHARD DELORME

MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
Claude HOUILLON
Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
Siège social: 35, Rue Janisset-Soeber
77240 CESSON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2019 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts-Comptables de Paris IDF
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

37, rue des Trois Moulins
77000 MELUN
Tél. : 01 64 09 43 43

Société par actions Simplifiée au capital de 125 000 euros
RCS MELUN 332 679 497
Siret 332 679 497 00039
TVA Intracom FR 71 332 679 497

A l'Assemblée Générale de l'association **MLC CLAUDE HOUILLON**,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MLC CLAUDE HOUILLON relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 se rapportant à la période du 1er janvier 2019 au 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 22 septembre 2020 dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

Sous la réserve décrite dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve relative à la comptabilisation d'une subvention dans les comptes annuels 2019

L'association a intégré, dans ses comptes annuels 2019, une subvention de la CAF de 17 000 € au titre du projet préfigurant une nouvelle activité de centre social. Le versement est explicitement conditionné, par la CAF, à l'embauche d'un agent consacré à cette mission. Or aucune dépense en 2019 n'a été engagée pour justifier le rattachement de cette subvention à l'exercice 2019 au regard des conditions d'attribution décrites.
Nous devons donc émettre une réserve sur ce point en considérant que l'absence de comptabilisation de cette opération dans les comptes 2019 aurait dû conduire l'association à constater une perte de 17 597 € et à rendre les fonds propres négatifs à hauteur de 3 982 €.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons, que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé,

selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sous la réserve évoquée dans la partie « opinion sur les comptes annuels », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de la continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Melun, le 5 novembre 2020

SAS ARÉCOM Expertise Audit et Conseils
Société de commissariat aux comptes

Représentée par **Yannick BLANCHARD DELORME**
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE CLAUDE HOUILLON

BILAN AU 31/12/2019

ACTIF	2019 Valeur d'acquisition	2019 Amortis/ Provision	2019 Valeur Nette	2018	Ecart 2019/2018
ACTIF IMMOBILISE					
- Immobilisations incorporelles	1 458	1 458	0	0	0
- Immobilisations corporelles (mobiliers et mat	45 140	44 718	422	1 343	-921
- Immobilisations financières (titres et dépôts c					
TOTAL I	**46 598**	**46 176**	**422**	**1 343**	**-921**
ACTIF CIRCULANT					
- Stocks					
- Avances et acomptes versés sur commande					
- Créances clients	2 927		2 927	4 595	-1 668
- Autres créances	46 000		46 000	6 797	39 203
dont subventions à recevoir	*46 000*		29 000	*6 797*	22 203
- Valeurs mobilières de placement					0
- Disponibilés (autres que caisse)	88 828		88 828	121 178	-32 350
- Caisse	1 028		1 028	628	400
TOTAL II	**138 783**		**138 783**	**133 198**	**5 585**
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF					
- Charges constatées d'avances	66		66		66
TOTAL III	**66**		**66**		**66**
TOTAL ACTIF	**185 447**	**46 176**	**139 271**	**134 541**	**4 730**

PASSIF	2019	2018	Ecart 2019/2018
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
Fonds propres :			
- Fonds Associatif sans droit de reprise	22 060	22 060	0
dont sub d'invest à des biens renouvelables par l'asso.			
- Réserves	13 241	13 241	0
- Report à nouveau *(débiteur)*	-21 686	-15 200	-6 486
- Résultat de l'exercice	-597	-6 486	5 889
Autres fonds associatifs :			
dont sub d'invest à des biens non renouvelables par l			
TOTAL I	**13 018**	**13 615**	**-597**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
TOTAL II			
FONDS DEDIES			
- sur subventions de fonctionnement			
- sur autres ressources			
DETTES			
- Emprunts et dettes assimilées plus d'un an			
- Emprunts et dettes financières à moins d'un an			
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
- Fournisseurs et comptes rattachés	16 040	15 062	978
- Dettes fiscales sociales	41 456	37 964	3 492
- Autres			
TOTAL III	**57 496**	**53 026**	**4 470**
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF			
- Produits constates d'avance	68 757	67 900	857
TOTAL IV	**68 757**	**67 900**	**857**
TOTAL PASSIF	**139 271**	**134 541**	**4 730**

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

COMPTE DE RESULTAT 2019			
PRODUITS D'EXPLOITATION	**31/12/19**	**31/12/18**	**Ecart 2019/2018**
Ventes de produits finis, prestations de service et marchar	200 345	189 916	10 429
Production stockée et immobilisée (71 et 72)			
Subventions d'exploitation (74)	214 706	206 549	8 157
Autres produits de gestion courante (75)	12 994	9 605	3 389
Dont :			
- Cotisation	12 994	9 605	3 389
- Produits divers de gestion courante (dons...)			
Reprises sur amortissements et provisions (781)			
Transfert de charges (791)	23	12 325	-12 302
TOTAL I	**428 068**	**418 395**	**9 673**
CHARGES D'EXPLOITATION	**31/12/19**	**31/12/18**	**Ecart 2019/2018**
Achats matières premières et marchandises	**18 466**	**22 312**	**-3 846**
Services extérieurs	**7 471**	**8 625**	**-1 154**
Dont :			
- Sous-traitance			
- Locations et charges	4 339	6 004	-1 665
- Entretien, réparations et maintenance	1 504	1 024	480
- Primes d'assurances	1 556	1 525	31
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	72	72	0
Autres services extérieurs	**82 167**	**64 452**	**17 715**
Dont :			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	65 567	46 091	19 476
- Publicité, relations publiques	5 494	5 911	-417
- Déplacements, missions et réceptions	3 566	4 264	-698
- Frais postaux et frais de télécommunication	5 113	5 734	-621
- Services bancaires et assimilés	138		138
- Cotisations diverses	2 290	2 452	-162
Impôts et taxes	**4 818**	**4 836**	**-18**
Charges de personnel	**314 093**	**323 345**	**-9 252**
- Rémunération du personnel	250 393	243 815	6 578
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	63 701	79 530	-15 830
Autres charges courantes	**2 487**	**3 070**	**-891**
Dotations aux amortissements et provisions	**921**	**535**	**-397**
TOTAL I	**430 422**	**427 175**	**3 247**
Résultat d'exploitation	**-2 354**	**-8 781**	**6 427**

	31/12/19	31/12/18	Ecart 2019/2018
Produits financiers	445	429	16
Charges financières	4	86	-82
Résultat financier	**441**	**343**	**98**
Résultat courant	**-1 913**	**-8 438**	**6 525**
Produits exceptionnels	**1 731**	**6 112**	**-4 381**
Dont :			
- Produits de cessions des éléments actif cédés (cpte 775)			
- Quote-part des sub d'invest. virées au compte de résultat (compte 777)			
- Reprises sur provisions, dépréciations			
Charges exceptionnelles	**416**	**4 160**	**-3 744**
Dont :			
- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (compte 675)			
Résultat exceptionnel	**1 316**	**1 952**	**-636**
Impôt sur les sociétés			
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)			
Engagement à réaliser sur ressources affectées (-)			
Résultat de l'exercice : déficit (-)	**-597**	**-6 486**	**5 889**

Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
- Bénévolat	144 066	130 424	13 642
- Prestations en nature	0		
- Dons en nature	0		
Total évaluation produits	144 066	130 424	13 642
Charges			
- Secours en nature	0		
- Mise à disposition gratuites de biens et services	0		
- Personnel bénévole	144 066	130 424	13 642
Total évaluation charges	144 066	130 424	13 642

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
DE L'ASSOCIATION MLC HOUILLON
ANNEE 2019

La présente annexe est indissociable des documents comptables (bilan et compte de résultat) qu'elle explicite et auxquels elle fait référence.

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes définis à l'article 120-1 du Plan Comptable Général qui se décomposent comme suit :

- Le principe d'image fidèle
- Le principe de comparabilité des exercices et de permanence des méthodes
- Le principe de continuité d'exploitation
- Les principes de régularité et sincérité des comptes
- Le principe d'importance relative
- Le principe de prudence

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels définies par le règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.) homologué par l'arrêté interministériel du 8 avril 1999.

B - EVALUATION DES PRINCIPALES RUBRIQUES DU BILAN

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
L'application, depuis le 1er janvier 2005, des règles relatives à la définition, l'évaluation, la comptabilisation des actifs et de leurs amortissements prévues par le règlement n° 2004-06 du CRC n'ont eu aucune incidence sur les comptes annuels car l'association ne possède pas d'immobilisations décomposables, par ailleurs, l'amortissement pratiqué correspond à la durée d'utilisation normale prévue des immobilisations corporelles.

1) Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées pratiquées sont les suivantes :

- Les logiciels 3 à 5ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5ans
- Matériel pédagogique 5 à 10 ans

Durant l'exercice 2019 il y'a eu aucun investissement.

2) Créances

Elles sont inscrites pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas d'incertitude de recouvrement pour le montant de la perte probable estimée.
Les créances présentes au 31 décembre sont à échéance à moins d'un an.
En cette année 2019, les créances concernent le versement de la subvention de la CAF pour 17 000 € et les versments par le SIC des subventions correspondants à 2/12 ème de notre

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

subvention annuelle, soit 29 000€ (retard concernant les versements de novembre et décembre 2019). Enfin il y a 6 factures émises par la MLC en 2019 qui n'étaient pas réglées en 2020 : 1017 € liés à une prestation de service de la MLC à l'école jules Ferry (interventions poterie), et 5 factures liées aux spectacles du dispositif POTIRON en direction des écoles qui nous ont été réglées en 2020 pour un montant de 1910 €

La totalité des créances pour la MLC s'élèvent donc au total à 48 927 €au 31/12/2019

3) Valeurs mobilières de placement

Il n'y a aucune valeur mobilière de placement d'acquise. Les fonds disponibles étant placés sur des comptes courants et des comptes livrets.

4) Dettes :

Elles sont inscrites à leur valeur historique. Aucune indexation ou actualisation n'est appliquée hormis celle pouvant découler de clauses contractuelles spécifiques.
L'ensemble des dettes présentes à la fin de l'année sont à moins d'un an.

➢ Dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2019:

- Nous avions une dette de personnel sur remuération due : 602, 31€
- A ces sommes s'ajoutent une provision pour congés payés avec leurs charges sociales d'un montant de 14 564,07 €
- Chaque année, les charges sociales du dernier trimestre de l'année N-1 sont payées en janvier et février, aussi, au 31/12/2019 nous devions : à l'urssaf : 9637,03, à humanis retraite 7887,46 €, à Humanis Mutuelle :761,76 €, à chorum 15,08 € (nous avions une dette prévoyance).
-

De plus, tous les ans nous payons nos cotisations pour la formation auprès de notre OPCA UNIFORMATION au mois de février pour l'année N-1 : 4 768,24 €.

Enfin, nous devions au trésor public pour l'impôt sur le revenu une somme de 3 219€ due au fait que nous avons mis en place le système avec 3 mois de retard.

L'ensemble des dettes sociales pour la MLC au 31 décembre s'élevait donc à 41 455,85 €

➢ Dettes fournisseurs au 31 décembre 2019

Elles représentent 16 040 € et concernent :

- La dette à Konica Minolta pour le paiement du 4eme trimestre de la photocopieuse pour un montant de 710,32
- Le paiement de la location des gymnase pour un montant de 1008 €
- Le paiement du 4eme trimestre de Stéphane Minsat pour un montant de 8990,31 €
- L'adhésion à interfilm et la location d'un film en décembre, payé en janvier pour un montant de 205,5 €
- Le paiement du commissaire aux compte pour un montant de 4200 €
- Le paiement des visites médicales de la CIAMT pour un montant de 259,2 €
- Enfin, nous avons payé le 4eme trimestre de notre partenaire Danse de Vivre (Break Danse) pour un montant de 666,66 €

L'ensemble de ces dettes à nos fournisseurs représente donc une somme de 16 040 €

5) Les produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent au transfert sur une année civile d'une partie des cotisations, droit d'entrée, adhésions et activités, collectés au titre de la saison en cours de

septembre à août N+1.

Pour l'année 2019, les produits constatés d'avance s'élèvent à 68 757 € et concernent :

- Cotisations ateliers : 51 175,86 €
- Adhésions : 9 158,50 €
- Activités bénévoles : 6 570,50 €
- Droits d'entrée : 1 852,00 €

6) Provision pour risques :

Il n'y a eu aucune provision pour risque cette année à la MLC.

7) Résultat de l'exercice

Les produits d'exploitation de l'association représentent au 31/12/2018 un montant de 428 068 € contre 418 395 € en N-1 soit une variation de 9 673 € liée à une hausse des recettes propres de la MLC (augmentation des adhésions et cotisations et des subventions). Quant aux charges d'exploitation, elles s'élèvent à 430 422 € contre 427 175 € sur l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation affiche un déficit de 2 354 €.

Le résultat financier n'est pas significatif et représente 441 €.

Enfin, **des produits exceptionnels viennent améliorer notre résultat net pour un montant 1 731,43:**

- Des chèques non encaissés en 2018 pour 438, 05 €
- un ajustement pour le commissaire aux comptes de 40€
- un ajustement pour UNIFORMATION de 247,60 €
- Une régulation pour le SPRE pour 615,68 €
- Une régulation pour la SACEM de 44,17 €
- Un surplus de caisse de 323, 62 €
- Un don de M. Lebuchoux de 10 €
- Une écart sur le règlement du 1er trimstre d'un adhérent de 12, 31 €

L'impact financier de ces produits exceptionnels est quelque peu attenué par des charges exceptionnelles 415, 73€:

- Un amande de l'URSSAF pour 315 € pour un retard de déclaration au mois de juillet 2019
- Une majoration de retard sur le prélèvement à la source de 29€
- Un écart sur le règlement annuel des salaires de 70,36 €
- 2 ajustement de règlement de prélèvement à la source pour 1,37 €
-

Par conséquent, le résultat net de l'exercice est un déficit de 597, 39 €.

C - METHODES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION.

Le présent bilan est établi conformément aux règles comptables. Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'année précédente.

D - AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES.

1) Afin de faire ressortir les contributions volontaires il est créé un compte 870 000

(personnel bénévole) en charges et bénévolat en produits.

Calcul de la valorisation du bénévolat :
Pour calculer ce montant, nous avons utilisé le taux horaire de 22 € pour les animateurs bénévoles. Ce taux horaire a été défini en fonction du salaire minimum utilisé à la MLC pour les animateurs de la MLC.
Le nombre d'heures est calculé à la semaine pour les animateurs bénévoles de la MLC + l'encadrement des spectacles + les heures d'investissement des membres du bureau et du CA calculées sur la base du SMIC horaire.

1) Valorisation des mises à disposition.
Les locaux sont mis à disposition à titre gratuit.

2) Autres éléments significatifs concernant l'exercice.
Personnel mis à disposition de l'association : Il faut noter, qu'un décret du 18 juin 1988 oblige les organismes d'accueil de personnel mis à disposition à rembourser les charges de salaire à la collectivité d'origine. Cette somme augmente d'autant le compte de résultat.

Arrivée du COVID 19 : En 2019, la MLC n'a pas été impactée par les conséquences du COVID 19.

EXPERTISEAUDITCONSEILS ARÉCOM
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

www.arecomexpert.fr

Valérie JEANSON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Yannick BLANCHARD DELORME
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Signature numérique de Yannick BLANCHARD DELORME

MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
Claude HOUILLON
Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
Siège social: 35, Rue Janisset Soeber
77240 CESSON

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts-Comptables de Paris IDF
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

37, rue des Trois Moulins
77000 MELUN
Tél. : 01 64 09 43 43

Société par actions Simplifiée au capital de 125 000 euros
RCS MELUN 332 679 497
Siret 332 679 497 00039
TVA Intracom FR 71 332 679 497

A l'Assemblée Générale de l'association **MLC CLAUDE HOUILLON,**

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Melun, le 5 novembre 2020

SAS ARÉCOM Expertise Audit et Conseils
Société de commissariat aux comptes

Représentée par **Yannick BLANCHARD DELORME**
Commissaire aux comptes